



ÉLABORER DES POSITIONS NATIONALES

Étapes pour élaborer une position nationale

De nombreux pays ont pour politique de coordonner l'élaboration de la position nationale pertinente pour le Comité.

Il y a cinq étapes fondamentales communes dans l'élaboration d'une position nationale :

- ✓ 1. Distribuer les documents de travail.
- ✓ 2. Solliciter les commentaires des intervenants.
- ✓ 3. Rédiger une position.
- ✓ 4. Obtenir l'approbation nationale du position.
- ✓ 5. Le cas échéant, soumettre des commentaires écrits.



1. Distribuer les documents de travail

Le Point de contact du Codex (PCC) est le point central de toute la documentation du Codex sur laquelle sera fondée une position nationale.

La CCP peut procéder comme suit :

- 1. Reçoit les documents de travail du Secrétariat du Codex à Rome;**
- 2. Détermine si des commentaires écrits sont demandés;**
- 3. Distribuer les documents de travail aux fins d'examen et de commentaires;**
- 4. Renvoie les commentaires reçus à la personne responsable de la rédaction du position.**



2. Solliciter les commentaires des intervenants

La consultation est une activité centrale du PCC

✓ **Afin de faciliter la consultation et d'éviter de submerger les parties prenantes avec des documents indésirables, il incombe au PCC :**

- Identifier les groupes qui s'intéressent à quoi enjeux; et
- Déterminer le mécanisme de consultation.

2. Solliciter les commentaires des intervenants – Un mécanisme de coordination

Les pays sont libres de choisir leur propre mécanisme de coordination nationale.

Pour faciliter le processus de consultation et alléger une partie de la charge de travail du point de contact du Codex, de nombreux pays ont créé un Comité national du Codex (CNC) ou une structure équivalente.



3. Position provisoire – Pourquoi?

La préparation d'un position nationale est un effort de collaboration. La première étape consiste à préparer une première ébauche.

Les positions nationales sont préparées à **deux fins principales** :

- 1. Permettre à la délégation de pays de présenter la position de leur pays lors de la réunion pertinente du Codex;**
- 2. Former la base des commentaires écrits qui seront fournis au Secrétariat du Codex (ou au Secrétariat du pays hôte) en réponse à une demande de commentaires écrits.**

➤ Habituellement, les commentaires écrits soumis au Codex sont en réponse à une lettre circulaire **spécifique qui** met en évidence une norme ou des discussions en cours.

3. Position provisoire – Comment?

Voici quelques **critères généraux** dont il faut tenir compte lorsqu'on élabore la position d'un pays sur les questions du Codex :

La rédaction d'une position ne se fait pas de façon isolée – elle doit se faire en consultation avec toutes les parties intéressées.

Il faut essayer de comprendre l'historique d'un point à l'ordre du jour afin de pouvoir élaborer une position dans ce contexte.

Lors de la préparation des positions nationales, assurez-vous qu'elles sont scientifiquement fondées et, si elles sont disponibles et pertinentes, étayées par des données d'évaluation des risques.

Les positions promues à l'échelle internationale devraient être conformes aux politiques nationales d'un pays.

4. Obtenir l'approbation nationale

- ✓ **Le projet peut ensuite être partagé à nouveau avec d'autres parties intéressées (par ex. d'autres membres de la délégation du pays, le cas échéant), qui fournissent leur contribution finale.**
- ✓ La version finale devrait faire l'objet **d'un examen final par un niveau de gouvernement approprié, afin qu'elle puisse être** approuvée comme position officielle du pays .
- ✓ **Dans certains pays,** le Comité national du Codex peut remplir cette fonction.



5. Établir la liaison et le réseautage régionaux

Le PCC a pour fonction de soumettre tout commentaire écrit au Secrétariat du Codex à Rome ou au secrétariat du pays hôte concerné.

En règle générale, il est important qu'un pays envisage de soumettre des commentaires écrits sur les questions identifiées comme prioritaires lors de l'élaboration de la position nationale.



Les commentaires écrits doivent être préparés et envoyés uniquement lorsque cela est nécessaire et utile.

Commentaires écrits et position nationale – Format

Lors de la préparation **des positions nationales**, certains **éléments de base doivent être incorporés** :

- Nom du comité et identification de la séance;
- Identification du point à l'ordre du jour, du numéro et des documents de référence;
- des informations de base permettant au lecteur de mettre la position en contexte;
- Enjeux et discussion;
- un énoncé de la position nationale;
- Une justification de la position nationale.

Un pays doit généralement soumettre des commentaires écrits sur un nombre limité de points, uniquement lorsque cela est nécessaire et si des commentaires sont sollicités.

Commentaires écrits et position nationale – Format

Il est important de faire la distinction entre :

- Les positions nationales qui sont destinés à être utilisés par le délégué principal qui assiste à une séance de comité et qui ne sont pas destinés à être partagés;
- Observations écrites destinées à être soumises au Secrétariat du Codex à Rome pour examen par un comité.



Les pays sont fortement encouragés à envoyer les commentaires écrits du PCC national.

Importance d'élaborer une stratégie nationale

Les activités nationales du Codex peuvent aller de :

- Assurer une représentation efficace de votre pays aux réunions du Codex;
- Assurer une consultation et une communication nationales efficaces; et
- Préparer les positions nationales et les commentaires écrits.

Une approche suivie par certains pays consiste à élaborer une stratégie nationale pour concentrer l'attention sur les questions prioritaires et faciliter la préparation d'une position cohérente sur différentes questions.



Point de contact du Codex – Fonctions essentielles

Il est utile d'avoir une **liste de contrôle pour la préparation et la promotion des positions nationales aux sessions du Codex.**

La liste de contrôle fournit des orientations pour faciliter l'utilisation d'une approche structurée par les pays dans la préparation et la promotion des positions nationales.



